

Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)



Qu'est-ce que la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) ?

C'est une démarche individuelle qui permet de faire évaluer les compétences acquises grâce à des expériences de vie et de travail pour obtenir une reconnaissance officielle du ministère de l'Éducation (DEP/ASP/AEP).

À qui s'adresse la RAC?

Aux personnes ayant de l'expérience pertinente en lien avec un programme d'études et qui peuvent s'exprimer aisément en français.

Ce n'est pas le nombre d'années d'expérience qui est reconnu, mais bien les compétences acquises par cette expérience.

Pourquoi faire la RAC?



Améliorer les conditions de travail



Détenir un diplôme reconnu pour un nouvel emploi



Intégrer plus facilement le marché du travail



Répondre aux exigences des métiers et des employeurs



Faire le bilan des acquis et établir le profil de formation

Conditions d'admissions

Aucune.

Cependant, si vous devez compléter de la formation dans un centre de formation professionnelle, vous devez posséder les préalables scolaires requis.

Résultat de la démarche

Au terme de la démarche, vous recevrez un document officiel (relevé des apprentissages, diplôme d'études professionnelles, attestation de spécialisation professionnelle ou attestation d'études professionnelles) attestant les compétences maîtrisées, comme si vous aviez suivi la formation dans un établissement d'enseignement.



Si certaines compétences sont à acquérir en tout ou en partie, on vous proposera différents moyens adaptés aux adultes pour atteindre votre objectif.

Pour plus d'information, contactez la RAC Outaouais.



819 776-4319, poste 893 706



rac.outaouais@csspo.gouv.qc.ca



Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)



La démarche en RAC

1

La première étape est de vous informer sur la démarche de reconnaissance des acquis et des compétences. Pour vous inscrire à une rencontre d'information, communiquez avec nous par téléphone au : 819 776-4319 poste 893 706 ou par courriel au rac.outaouais@csspo.gouv.qc.ca

2

Un aide-mémoire vous sera remis pour vous aider à préparer votre dossier. Vous y trouverez la liste des documents que vous devrez joindre à votre demande.

3

Cette entrevue, avec un spécialiste de contenu (évaluateur), vous permet de faire valoir les compétences que vous avez développées dans votre domaine. Cette rencontre permettra d'établir le bilan de vos acquis et un profil d'évaluation.

4

Selon votre profil d'évaluation, vous aurez à vous préparer pour des évaluations spécifiques. Votre conseillère et le spécialiste vous guideront dans cette préparation.

Programmes offerts dans le cadre de la RAC

- Secrétariat
- Comptabilité
- Soutien informatique
- Vente-conseil
- Service à la clientèle
- Électromécanique de systèmes automatisés
- Techniques d'usinage
- Mécanique industrielle
- Briquetage-maçonnerie
- Charpenterie-menuiserie
- Plomberie-chauffage
- Entretien général d'immeubles
- Ébénisterie
- Carrosserie
- Mécanique automobile
- Mécanique de véhicules légers
- Mécanique de véhicules lourds routiers
- Soudage-montage
- Horticulture et jardinerie
- Production horticole
- Aménagements paysagers
- Cuisine
- Cuisine du marché
- Boucherie
- Pâtisserie
- Service de la restauration
- Assistance à la personne en résidence privée pour aînées
- Assistance à la personne à domicile ou en établissement de santé
- Assistance dentaire
- Assistance technique en pharmacie
- Hygiène et salubrité en milieux de soins
- Coiffure
- Esthétique
- Toilettage pour animaux de compagnie
- Soins animaliers
- Service de garde en milieu scolaire

